

Outils de partage

Daphné Cyr

Il est maintenant grand temps de transiter vers une société qui prend en considération le bien-être des gens et de l'environnement. La croissance perpétuelle qui est à la base de notre système économique actuel aggrave la disparité sociale et les changements climatiques. La consommation en continu de biens et la production intensifiée pour invigorer l'économie ont pour effet d'empirer les écarts économiques et la prolétarianisation de la population. Également, le capitalisme génère un impact colossal sur l'environnement du fait de la surconsommation des ressources naturelles.

Le projet « Outils de partage » se veut être un remède contre ce système économique défectueux. Il s'agit de repenser l'architecture du quotidien, tels que l'habitation et les services de proximité, par l'intermédiaire des principes de la **décroissance** : réduction de la consommation, favorisation du partage et valorisation des savoirs. Le lieu et l'implantation vont répondre à ce dilemme.

Le contexte

Le bâtiment s'implante à Saint-Henri, un quartier d'intérêt pour ce débat éthique. La décroissance a précédemment été subie par la fermeture du canal de Lachine et des industries dans les années 70. De plus, la population est présentement divisée au sujet de la gentrification. D'un côté, la population locale veut conserver son lieu d'appartenance grâce à l'abordabilité du secteur. De l'autre côté, une population caractérisée par de nouveaux arrivants aisés veut le revitaliser. Ces approches sont constamment mises en opposition lors du développement de nouveau projet ce qui crée des tensions d'inégalité au sein de la population.

Pour traiter les impacts du modèle économique défectueux le plus pertinemment possible, le lot choisi est fort en symbolique et marque l'esprit. Il est situé entre ces deux populations en opposition, entre le secteur résidentiel de la population locale et entre des condominiums et lofts commerciaux. Entouré de toute part de rues principale, secondaire et tertiaire, ce lot est tel un nœud qui rassemble plusieurs types de personnes et plusieurs usages. Son emplacement est particulier de façon à forcer une déviation de la rue Sainte-Ambroise, ce qui a pour effet de rendre le projet visible, même phare. Il est situé à l'entrée du secteur ouest du quartier, près d'un des 4 passages traversant le chemin de fer, cette cicatrice qui sépare le quartier en deux parties inégales.

En implantant « Outils de partage » en ce lieu précis, le projet est même en continuité dans l'histoire. Le lot est encadré par l'ancienne usine de la Dominion Textile, où les controverses des inégalités sociales ont été maintes fois ressenties pendant l'ère industrielle : plusieurs grèves de travailleurs contestaient les conditions de travail médiocres. Cet endroit était si fortement empreint d'inégalité sociales que le FLQ (Front de libération du Québec) avait choisi cette manufacture pour faire une revendication extrémiste. C'est donc à la suite de cette histoire lourde en controverse que le projet vient tenter d'offrir une solution plus positive.

Ce site est d'autant plus remarquable par sa proximité avec le canal de Lachine. Ses relations physiques et visuelles sont uniques puisqu'elles sont habituellement offertes exclusivement à la population aisée. En offrant ce site à la population locale, cela permet de contrebalancer pour toutes ces fois où la gentrification à prioriser à Saint-Henri. C'est de redonner égalité des chances.

La proposition

Pour appliquer la décroissance en architecture, la **réduction de la consommation** commence par la maximisation des espaces en rendant chaque espace profitable au plus grand nombre : entre membre d'une même famille, entre habitants d'un même bâtiment ou encore entre résidents d'une même communauté. Pour mettre à bien ce principe, la cohabitation présentée ici **favorise le partage** entre des familles et des personnes seules défavorisées pour leur permettre d'avoir accès à un lieu abordable. La mixité des ménages favorise l'inclusion de la population défavorisée.

Pour continuer sur la même lancée, les services ont été choisis de manière à réformer nos habitudes de consommation. Un centre de don alimentaire, un centre de réemploi d'objets ainsi que des ateliers de réparation remettent en question notre gestion des biens résiduels. Rassembler ces services et de l'habitation en un même bâtiment a pour but de rendre visible et d'ainsi conscientiser la population au rapport entre l'être humain et l'objet de consommation. Ces usages jouent un rôle important dans la transition d'un système décroissant. En effet, offrir des plateformes de partage de biens et de connaissances permet de **revaloriser les savoirs** et de renforcer les liens sociaux. Ce lieu rassembleur devient un point de ressources de connaissances, ressources alimentaires et ressources de biens abordables destinés à la population locale.

Finalement, le tout redonne **pouvoir au collectif** par un système d'autogestion, c'est-à-dire chaque membre de la coopérative doit participer à l'entretien, gestion ou autres tâches connexes aux usages pour assurer la vie de communauté.

Le partage est possible par des espaces flexibles qui s'ouvrent l'un sur l'autre, où les relations visuelles et physiques entre les usages sont maximisées pour encourager un esprit de communauté et ainsi contrer l'instinct individualiste de la population.

En bref, l'utilisation des principes de décroissance dans le quartier de Saint-Henri permet d'appuyer la population locale contre les mouvements de gentrification en offrant des ressources et des outils basés sur le partage.